



MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi
et vendredi de 9h   12h et de
14h   17h

Mardi, jeudi et samedi
de 9h   12h

02 97 66 82 08

mairie@colpo.fr

 www.colpo.fr

Commune de Colpo

M DIATH QUE

Horaires d'ouverture :

Mardi de 16h30   19h
Mercredi de 10h   12h30
et de 14h30   18h
Samedi de 10h   12h30

02 97 66 33 46

mediatheque@colpo.fr

 TAT CIVIL

D c s : Marie LE BLAY, 04/04 -

Norbert KERGAL, 06/04

Naissances : Lison P RIN-BOCH ,

06/04

Mariages :-



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a d lib r  sur les points suivants, le 14 avril 2026 :

Cr ation et d signation des membres des commissions communales :
« Intercommunalit  - partenariats », « administration communale et personnel »,
« finances », « voirie - espaces verts - assainissement - lotissement »,
« environnement - climat - b timents communaux - urbanisme », « vie scolaire -
enfance-jeunesse », « vie associative - solidarit  - comit  de jumelage »,
« patrimoine - culture - tourisme - animation », « information - communication -
participation citoyenne », « s curit  - d fense - PCS ».

Renouvellement des cotisations aux organismes partenaire   la commune -
Programmation culturelle de la m diath que « voyage dans les pages » -
Information dans le cadre de la d l gation du conseil municipal au maire.

Prochain Conseil Municipal le 9 Juin 2026.

Retrouvez le compte rendu des conseils municipaux sur le site internet de la
commune, rubrique « Vie Municipale », ma Mairie / d lib rations



ACTUALIT S



COMM MORATION DU 8 MAI

La c r monie de comm moration aura lieu **vendredi 8 mai**   partir de
10h30 devant la mairie o  se tiendra une vente de bleuets. La c r monie
religieuse aura lieu   11h, suivie de la c r monie au Monument aux Morts  
11h30. Un vin d'honneur   l'Espace Camerata cl turera cette matin e.

CAMPAGNE DE D CLARATION DES REVENUS 2025

La **date limite pour la t l d claration est fix e au jeudi 4 juin 2026   23h59**
pour le Morbihan. La date limite de d p t de la d claration papier est, quant
  elle, fix e au mardi 19 mai 2026. Il est  galement possible d' tre renseign 
dans les « France Services » de Locmin  et Grand-Champ.

LA F TE DU BOURG

Cette ann e, la traditionnelle f te du bourg aura lieu le **samedi 27 juin**   partir
de 18h. Au programme : **animations musicales, restauration, buvette et feu
d'artifice** vers 23h15. Soleil et bonne humeur garantis !

PROGRAMME DES MERCREDIS - ACCUEIL DE LOISIRS

Le **programme des animations des Mercredis**   l'accueil de loisirs est
disponible sur le site internet de la commune, rubrique « Actualit s ». Pour
rappel, les r servations/annulations se font sur le portail familles : **le Mardi
de la semaine pr c dente   14h au plus tard.**

CONTR LES DES STATIONNEMENTS IRR GULIERS EN AGGLOM RATION

Durant les mois de **Mai et Juin, des contr les inopin s visant les stationnements
irr guliers sur la voie publique** seront men s sur la commune (trottoirs, voies
cyclables, emplacements r serv s...)

BACS DE COLLECTE

La municipalité rappelle que **les bacs de collecte des déchets doivent impérativement être rentrés dans les propriétés privées dès la fin du passage du service de collecte.** Leur maintien sur le domaine public en dehors des jours et horaires autorisés est interdit. Cette règle vise à **garantir la propreté, la sécurité et la qualité du cadre de vie** de tous. La commune se réserve le droit de prendre toute mesure nécessaire en cas de non-respect de ces dispositions.

CHIENS TENUS EN LAISSE

Vous devez tenir votre chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes ou d'autres animaux domestiques. Vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.

Le règlement sanitaire départemental (disponible sur le site de la préfecture de votre département) prévoit généralement que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

En forêt, tout au long de l'année, les chiens doivent impérativement rester sous la surveillance de leur maître et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres. **Au printemps, la réglementation se durcit : du 15 avril au 30 juin de chaque année**, un arrêté ministériel impose aux propriétaires canins de tenir leurs animaux en laisse en dehors des allées forestières.



MÉDIATHÈQUE

> **Atelier lecture animée à voix haute. Thème : L'eau et la nuit.** Association « Lire pour toi »

Mercredi 6 Mai à 10h à la médiathèque de Colpo - « Dans mon sac, il y a » Stéphanie, de l'association « Lire pour toi », enchante petits et grands avec ses lectures animées à voix haute sur le thème de l'eau et de la nuit. Les assistantes maternelles sont les bienvenues ! **Inscription à la médiathèque** – mediatheque@colpo.fr - 0 à 6 ans - durée : 40/45 min
La médiathèque sera **fermée ce jour de 10h à 12h uniquement côté enfant.**

> La médiathèque sera exceptionnellement **fermée le samedi 9 Mai 2026.**

ASSOCIATIONS

FEST DEIZ

Le dimanche 10 mai à 14h30 à l'espace Camerata, l'association de danse bretonne « Krollerion Lan Vaoz » organise un FEST-DEIZ ! Retrouvez les groupes Plijadur, Kan a Diskan, Vincent Bothua et Tugdual Jaffre. Animé par Joel Champalaune. Entrée : 7€ Plus d'infos : 06 11 46 90 11

COURSE DE VOITURES À PÉDALIERS

La course de voitures à pédales est de retour et viendra animer Colpo le **dimanche 28 juin** ! Départ à 14h pour une durée de 3h de course. Au programme, des voitures très amusantes et des pilotes costumés. Un stand décoré sera mis en place pour chaque voiture ! Organisé par L' A.V.P.C 56

INFORMATIONS DIVERSES

OSONS LE BUS !

Vous n'avez jamais eu l'occasion de prendre le bus ? **Venez le découvrir gratuitement**, le temps d'un trajet avec un accompagnateur. 4 séances par atelier vous sont proposées les vendredis 22 Mai, 29 Mai et 19 Juin.

BRICO-VÉLO

Le mercredi 20 mai, de 16h à 18h, à l'occasion de « Mai à Vélo », l'association Vélo Motive vous propose d'intervenir gratuitement pour un **atelier brico-vélos et marquage bicycode.**

HORAIRES DÉCHÈTERIES

Jours de fermetures lors des jours fériés et aménagement d'ouvertures :

> Fermeture de l'ensemble des déchèteries les : Vendredis 1^{er} et 8 mai, jeudi 14 mai et lundi 25 mai

> Ouverture de la déchèterie de Locmaria Grand-Champ : Mardi 26 mai

> Ouverture des déchèteries de Ploeren et Sarzeau : Jeudi 7 Mai



PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

La prochaine permanence aura lieu le **jeudi 28 Mai**
de 9h15 à 12h30 en mairie.

Elle vous recevra uniquement sur rendez-vous au **02 97 69 52 00**

Retrouvez plus d'informations sur www.colpo.fr